27.06.2016 – 10:00 Uhr

Une nouvelle organisation faîtière pour les établissements cantonaux d'assurance / L'« Association des établissements cantonaux d'assurance AECA » a été fondée

Berne (ots) -

À la fin juin 2016, les délégués de 18 établissements cantonaux d'assurance ont fondé à Saint-Gall la nouvelle organisation faîtière « Association des établissements cantonaux d'assurance AECA ». La fonction de président de cette nouvelle organisation est confiée à Urs Graf, président de la direction de l'établissement cantonal d'assurance d'Argovie.

L'AECA a pour objectif la coordination stratégique entre les établissements cantonaux d'assurance et entre leurs organisations communes. Il s'agit de protéger de manière effective et efficiente les propriétaires de bâtiments à hauteur de 1,8 million de bâtiments assurés et de 2'000 milliards de CHF de valeurs assurées en tout. L'AECA doit aussi défendre les intérêts des établissements cantonaux d'assurance affiliés en Suisse et à l'étranger.

Aux côtés du président de l'AECA, le comité directeur de l'AECA compte parmi ses membres le directeur de l'établissement cantonal d'assurance de Soleure (vice-président), les présidents de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), de la Fondation de prévention des établissements cantonaux d'assurance, de l'Union intercantonale de réassurance (UIR), du Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques (Pool) et de la Coordination Suisse des Sapeurs-Pompiers (CSSP). Madame la Conseillère d'État Karin Kayser-Frutschi, Nidwald, Monsieur le Conseiller aux États Stefan Engler, Grisons, et Monsieur le Conseiller national Pierre-André Page, Fribourg, ont été élus comme représentants politiques au sein du comité directeur.

Les directeurs des établissements cantonaux affiliés vont à l'avenir représenter les intérêts de leur branche directement dans un organe de gestion de la nouvelle association faîtière.

M. Stefan Aeschimann assumera la gestion opérationnelle à partir du 1er juillet 2016.

Contact:

Stefan Aeschimann,
directeur AECA / UIR / AEAI / Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques
Téléphone 031 320 22 40, courriel : stefan.aeschimann@vkg.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100060417/100789928 abgerufen werden.